

Assureur : MUTUELLE OCIANE
 Assisteur : INTER MUTUELLES ASSISTANCE

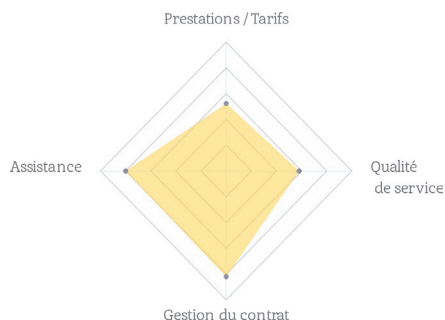
MUTUELLE SANTÉ OCIANE MATMUT

OCIANE SANTÉ PRO



Structure du produit :
 Produit compact avec 6 formules accessibles

Âge maximum à la souscription : 80 ans



QUALITÉ DE SERVICE

2.9/5

- Tiers payant : Oui
- Délais d'attente : Aucun
- Réseau de soins : Oui
 - Optique : Oui
 - Dentaire : Non
 - Audioprothèses : Oui
- Service de devis : Optique, Dentaire
- Programme de prévention :
 - Alimentation : Oui
 - Activité physique : Oui
 - Addictions : Oui
- Téléconsultation : Oui
- Système de suivi médical : Non

PRESTATIONS/TARIFS

2.6/5

-Conformité 100 % Santé : Oui

FORMULE DE REMBOURSEMENT, SS INCLUSE, DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (Remboursement effectif de la complémentaire santé, hors SS)	NIVEAU 2	NIVEAU 6
Honoraires chirurgicaux ménisque du genou - Secteur 2 (500 €)	150 % BR (134 €)	220 % BR (268 €)
Chambre particulière (60 €/nuite)	35 €/jour (35 €)	90 €/jour (60 €)
1 Consultation chez l'ophtalmologue - Secteur 2 (60 €)	100 % BR (7,50 €)	220 % BR (37,50 €)
1 Appareillage auditif (1100 €)	530 €/oreille (530 €)	1 230 €/oreille* (890 €)
1 Couronne métal-céramique - Secteur 2 (600 €)	220 €/dent* (220 €)	615 €/dent** (524,75 €)
1 Paire de lunettes verres simples < 3dp (100 € la monture et 100 €/verre)	Forfait de 150 € (150 €)	Forfait de 400 € (299,94 €)
4 Boîtes de lentilles refusées (45 €/boîte)	Forfait lentilles 100 € (100 €)	Forfait lentilles 250 € (180 €)
1 Consultation ostéopathe (70 €)	Forfait médecines douces : 30 €/séance max 3/an (30 €)	Forfait médecines douces : 45 €/séance max 3/an (45 €)

EXEMPLES DE TARIFS MENSUELS (en vigueur au 1 ^{er} novembre 2019)	NIVEAU 2	NIVEAU 6
Profil 1 - Paris	€	€
Profil 2 - Nantes	€€	€
Profil 3 - Libourne	€	€

* Équipement Classe II.
 ** Sur dents visibles.

GESTION DU CONTRAT

4.1/5

- Souscription en ligne : Oui
- Décompte en ligne : Oui
- Délai avant augmentation des garanties : 12 mois
- Délai avant diminution des garanties : 12 mois

ASSISTANCE

4/5

PRESTATIONS	INCLUS/OPTION
Aide ménagère	✓
Prestations maladies graves	✓
Garde/accompagnement des enfants	✓
Livraison de repas, médicaments	✓
École à domicile	✓
Rapatriement si décès	✗
Frais de cercueil	✗

L'ANALYSE DE NOS EXPERTS

+ Un contrat compact composé de 6 niveaux de garanties et d'une option protection hospitalière. Le contrat prévoit un poste de prévention solide (vaccins, contraceptifs, sevrage tabagique, médecines douces) et une protection « Gros pépin » dès le niveau 2. Une prime de naissance ou adoption allant de 100 € à 300 € peut être attribuée. La chambre particulière est prise en charge à hauteur de 35 € à 90 € par jour, de plus, un bonus de 15 € par jour est ajouté au-delà de 10 jours d'hospitalisation. Certaines prestations sont concluantes : les remboursements des équipements optiques atteignent les plafonds du contrat responsable et les prothèses auditives sont remboursées jusqu'à de 1 230 € par oreille pour les équipements de Classe II. Les tarifs sont compétitifs sur l'ensemble des formules et profils étudiés...

- ... Sauf sur les niveaux 2 et 4 pour le profil famille.